



Lycée polyvalent &  
Lycée des métiers  
Gustave Eiffel

# parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup: présentation – 15 janvier 2026

Dates importantes, inscription, mécanisme vœux/réponses

# Le calendrier 2026 en 3 étapes



# **ETAPE 1 – Découverte des formations**

**Date** : de Septembre 2025 à Janvier 2026

Familiarisation aux formations sur Parcoursup par les élèves du lycée avec leurs professeurs principaux depuis septembre 2025

# 1

## Oct. 2025 > janvier 2026 Je m'informe et je découvre les formations

### OCTOBRE 2025 > JANVIER 2026

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, [avenirs.onisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr) et [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr)

Au sein de votre lycée, échangez avec votre **professeur principal** et les **personnels d'orientation**, notamment grâce à l'outil **MonProjetSup** : [monprojetsup.fr](https://www.monprojetsup.fr)



### DÉBUT DÉCEMBRE 2025

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

*Le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*

### 17 DÉCEMBRE 2025

**Ouverture de la carte des formations 2026 sur [parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr)**

**Près de 25 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.**

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

**Avez-vous pensé à l'apprentissage ?**

**Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.gouv.fr)**



# Les formations que vous pouvez trouver sur Parcoursup

---

## Des formations sous statut étudiant:

- **Formations dites « non sélectives »** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS).  
=> **Admission dans la limite des places d'accueil disponibles**
- **Formations dites « sélectives »** : les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po / Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc...  
=> **Admission sur dossier ou épreuves écrites et/ou orales**

## Des formations sous statut apprenti (en alternance): Il s'agit essentiellement de BTS et BUT

### Être étudiant apprenti c'est:

- **Être étudiant et surtout salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis -CFA)
- **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**

**L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

## La fiche d'identité de la formation

---

Sur Parcoursup vous pourrez trouver des informations sur :

- Le **contenu** et les **débouchés** des formations (contenu et organisation des enseignements, frais de scolarité, dates des JPO, possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions d'emploi des sortants de la formation)
- Les **modalités et critères de candidatures** (conditions pour candidater, dates des éventuelles épreuves écrites et orales)
- Les **profils** des candidats sélectionnés les années précédentes
- Pour chaque formation, vous pouvez consulter un rapport détaillé sur les critères et le profil des admis en 2025

# Exemple : Carte d'identité des formations

PUBLIC



Université Paris Nanterre (92)  
Double licence - Droit / Histoire -

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 31 %

BAC TECHNOLOGIQUE : 13 %

BAC PROFESSIONNEL : 20 %

Voir la formation

Ajouter au comparateur

Formations similaires

Carte d'identité de la formation



Université Paris Nanterre (92)  
Double licence - Droit / Histoire -

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES



DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la  
formation et ses  
caractéristiques



Comprendre les  
critères d'analyse  
des candidatures



Consulter les  
modalités de  
candidature



Visualiser les  
chiffres d'accès à la  
formation



Poursuivre ses  
études et connaître  
les débouchés



Contacter et  
échanger avec  
l'établissement



→ de 12:00 à 18:00

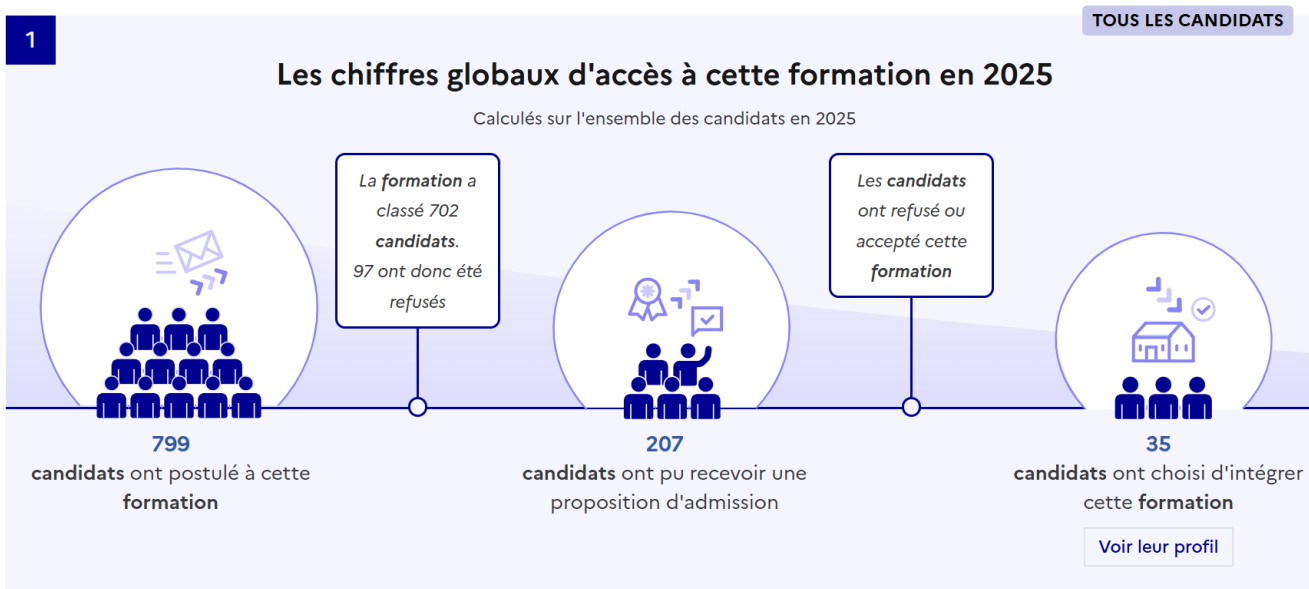
→ En Présentiel

Commentaire de l'établissement :

JPO Toutes Licences et BUT (GEA et TC)

Campus de Nanterre Hall Bâtiment Grappin

35 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2025



## Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

Résultats scolaires	72 %
Méthodes de travail	10 %
Savoir-être	6 %
Motivation	6 %
Engagement et activités	6 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Rapport public

[Télécharger le rapport d'analyse des candidatures de la session 2025](#)

### Conseils aux candidats

Une attention toute particulière est portée aux éléments permettant de sélectionner non seulement le niveau académique des candidats mais aussi leur capacité à évoluer et s'épanouir en pleine autonomie au sein de l'environnement universitaire. La combinaison des critères quantitatifs et qualitatifs permet d'affiner le classement des candidatures. Les candidats sont invités à porter un soin particulier à la cohérence du projet et à se conformer aux attentes.

Nouveauté 2026  
Rapport plus détaillé de la sélection par les formations

# Les JPO et salons

Les Journées Portes Ouvertes des formations post-bac se déroulent essentiellement en janvier et février.

Vous pouvez les retrouver sur les fiches Parcoursup des formations ou grâce aux liens suivants :

<https://www.onisep.fr/recherche?context=jpo>

## À quel endroit ?

Vous pouvez saisir un critère géographique :

Où ?

Une ville, un code postal, un département, une académie, une région...

OU

 Autour de vous

et/ou

## À quel moment ?

7 prochains jours

15 prochains jours

30 prochains jours

Dates personnalisées

Voir les résultats

Et un deuxième site ressource pour les salons :

<https://www.ac-versailles.fr/les-salons-orientation-en-ile-de-france-121513>

### JANVIER 2026

Salon postbac | AEF

vendredi 9 et samedi 10 janvier 2026

Grande Halle de la Villette - PARIS

Salon masters\_MS et MBA en France et à l'international | l'Étudiant

samedi 17 janvier 2026

Palais des Congrès - PARIS

Salon de l'Étudiant en Val d'Oise | l'Étudiant

samedi 17 janvier 2026

CY Cergy Paris Université - CERGY-PONTOISE

Salon de l'Étudiant en Yvelines | l'Étudiant

samedi 17 janvier 2026

Vélodrome National - SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Salon des Formations Aéronautiques, Automobiles, Ferroviaires et Navales et Logistique | Studyrama

samedi 17 janvier 2026

Espace Champperret - PARIS

Salon des Formations en Tourisme, Hôtellerie-Restaurant | Studyrama

samedi 17 janvier 2026

Espace Champperret - PARIS

Salon des Formations Coding & Informatique | Studyrama

samedi 17 janvier 2026

Espace Champperret - PARIS

Pour s'y retrouver, une ressource nationale

---



Questions ?

## **ETAPE 2 - L'inscription et la constitution du dossier**

- A) Inscription sur Parcoursup à partir du 19 janvier**
- B) Enregistrement des vœux du 19 janvier au 12 mars**
- C) Finalisation du dossier jusqu'au 1<sup>er</sup> avril**

# A) L'inscription



Rendez-vous sur : <https://www.parcoursup.fr/>

- Éléments nécessaires :
    - Une adresse mail valide et que vous consultez régulièrement afin d'échanger et de recevoir les informations de Parcoursup.
    - L'identifiant national élève (INE)
  - L'inscription consiste à vérifier toutes les informations pré-renseignées dans Parcoursup
  - Pensez à renseigner un numéro de téléphone portable afin de recevoir les alertes envoyées par Parcoursup
  - ***Pour les parents ou tuteurs légaux*** : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter
  - Pensez à : dans la **rubrique « éléments liés à ma scolarité »**, vous pouvez saisir les informations que vous jugez important de faire connaître aux établissements qui examineront votre dossier. Il peut s'agir d'ennuis de santé, de problèmes personnels ou familiaux ou de tout événement qui aura affecté votre scolarité et qui peuvent permettre aux établissements de mieux appréhender votre dossier et d'éventuelles absences ou baisses de notes.
- ==> Veillez à conserver **votre numéro d'identification Parcoursup et le mot de passe associé.**

## **B) La saisie des vœux**

---

- Vous devez formuler **de 1 à 10 vœux** pour des formations sous **statut d'étudiant**. Vous avez **le droit à 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage**.
- **Lorsque la formation le demande, le vœu doit être motivé**
- **Les vœux ne sont pas classés / la date de saisie des vœux n'est pas connue par les formations / les formations ne connaissent pas les autres vœux formulés**
- **Vœux multiples** : pour certains vœux **il est possible de formuler jusqu'à 10 sous-vœux**.
- **ATTENTION ! Pour maximiser vos chances d'être accepté dans une formation, nous vous recommandons d'enregistrer au moins une formation non sélective avec un taux d'accès élevé**

# Focus sur les vœux multiples :



Il existe des formations pour lesquelles il est possible d'enregistrer des sous-vœux.

Pour certaines d'entre elles, les sous-vœux sont limités à 10 par vœu dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **les BTS**
- **les BUT** regroupés par **spécialité**
- **les DN MADE**
- **les DCG**
- **les classes préparas (CPGE)**
- **les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Soc.)
- **les DNA** (diplôme national d'art)

Pour les formations suivantes, le nombre de sous-vœux n'est pas limité:

- les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers)
- les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse**
- les écoles d'ingénieurs et de commerce / management**
- le réseau des Sciences Po/IEP et Sciences Po/IEP Paris**
- les parcours spécifiques « accès santé » (PASS) en Ile-de-France**
- le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

# Les vœux multiples : exemples

- **BTS**

**Exemple : Max demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements**

→ Dans le décompte total de Max, ses demandes pour le BTS « Métiers de la chimie » comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation

- **CPGE**

**Exemple : Chloé demande la CPGE « MP » dans les établissements suivants**

Lycée A à Paris sans internat

Lycée B à Paris sans internat

Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ Dans le décompte total de Chloé, ses demandes en CPGE « MP » comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation.

- **Attention : Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** sont regroupés à l'échelle régionale.

**Exemple : Justine demande PASS en Ile de France dans les 7 UFR médicales de la région**

→ La demande de PASS en Ile-de-France compte pour un vœu

→ Les sous-vœux portant sur les 7 UFR médicales choisies ne sont pas comptés dans le nombre de 20 sous-vœux maximum autorisé

- **Cas particuliers des écoles d'ingénieurs et de commerce :**

- Une demande d'admission dans un réseau d'écoles regroupées compte pour un vœu

- Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre de 20 sous-vœux maximum autorisé

# Focus sur le secteur géographique :



## - Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

**Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

## - Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

**Secteur géographique Ile-de-France:** il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.

Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent en dehors de leur académie. Lorsque la formation est très demandée, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

**Par exception, sont considérés comme «résidant dans l'académie» où se situe la licence demandée** les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence

# Bon à savoir :



## Pour les lycéens boursiers :

- **Priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives

- **Aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Des places prioritaires pour les lycéens des filières professionnelles et technologiques dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

## Pour les BTS/BUT :

- Nombre de **places en BTS priorisé pour les bacheliers professionnels**

- Nombre de **places en BUT priorisé pour les bacheliers technologiques**

The background features a smooth gradient from light blue on the left to light orange on the right. In the top-left corner, there are several overlapping, curved, light blue lines that sweep across the frame. Similarly, in the bottom-right corner, there are several overlapping, curved, light orange lines that sweep across the frame.

Questions ?

## **C) Finaliser son dossier et confirmer ses vœux (jusqu'au 1<sup>er</sup> avril)**

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- **Compléter leur dossier :**
  - Compléter la rubrique «Activités et centres d'intérêt» (facultatif mais fortement conseillé)
  - Saisir un projet de formation motivé (lettre de motivation) **pour chaque vœu l'exigeant**
  - Joindre via la plateforme le(s) document(s) demandé(s) par certaines formations

**Remarque :** Certaines formations peuvent demander des tests en ligne spécifiques : questionnaire d'auto-évaluation (pour les formations en Droit et en sciences), tests de connaissances, tests en langue => Ne pas s'y prendre à la dernière minute pour saisir les vœux

- **Confirmer leurs vœux**

**ATTENTION ! Si un vœu n'est pas confirmé au soir du 1<sup>er</sup> avril, il ne sera pas examiné par la formation.**

De leur côté, les enseignants et le chef d'établissement et la proviseure adjointe complètent **la fiche Avenir.**

# Rubrique « Activités et centres d'intérêt »

---

Rubrique facultative dans laquelle les élèves peuvent renseigner des éléments qui ne sont pas liés à leur scolarité.

Elle peut être un véritable atout pour le dossier : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi, de mettre en avant des qualités qui ne transparaissent pas dans les bulletins, ou de mobiliser des engagements que les élèves n'ont pas eu la place de développer dans leur lettre de motivation.

Exemples :

- Activités extra-scolaires
- Responsabilités prises au sein du lycée
- Engagement associatif
- Participation à un concours
- BAFA
- Formation premiers secours

# Rubrique « Autres projets »

---

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

## **À noter**

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

# Le questionnaire d'auto-évaluation

---

- Pour certaines formations comme les **licences en droit ou en sciences**, les élèves doivent réaliser un questionnaire. Le but est de leur faire prendre conscience du niveau requis et des exigences de la formation en question.
- Ce questionnaire est obligatoire (vous devrez fournir le justificatif indiquant que vous l'avez rempli pour chacun des vœux l'exigeant) et est confidentiel (les formations n'y ont pas accès).
- Il faut prévoir du temps pour les remplir car ils peuvent être assez longs

**Attention !** => ces questionnaires confidentiels sont distincts d'autres tests à réaliser en ligne et demandés par certaines formations qui eux peuvent servir à sélectionner les candidats.


# La lettre de motivation

---

- Il s'agit d'une lettre de motivation sans les éléments de forme (sans le nom, l'adresse, la formule de politesse)
- La lettre est à déposer sur la plateforme Parcoursup pour chaque formation l'exigeant.
- Conseil : rédiger d'abord la lettre sur Word (pour corriger les fautes) puis la coller sur la plateforme.
- Maximum 1500 caractères (/!\ sauf pour certains établissements qui demandent un nombre plus élevé de caractères)

***Cette lettre de motivation est d'autant plus importante que la formation est sélective ou qu'elle donne lieu à un entretien.***

# Lettre de motivation - Comment procéder ?



**Avant de rédiger votre lettre :**

- **Prendre connaissance sur Parcoursup des caractéristiques des formations souhaitées** (en particulier, contenus et organisation des enseignements, compétences et connaissances attendues, perspectives en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle ...). **Tout au long de la lettre, il faudra faire en sorte de mettre en évidence des éléments qui répondent aux compétences attendues par les formations.**
- Faire des démarches d'orientation active (se rendre dans des salons de l'orientation, aux portes ouvertes des écoles...) afin de les mentionner dans les lettres.

=> Les lettres doivent expliciter la **motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci. La lettre de motivation est personnelle. Attention à l'orthographe et au style / il faut éviter les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites. Ne pas faire des lettres de motivation avec l'IA !**

# Fiche Avenir

---

- Le 2<sup>ème</sup> conseil de classe de terminale examine les vœux de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque vœu saisi par l'élève sur Parcoursup : les professeurs peuvent formuler une appréciation différente de celle des bulletins, le professeur principal donne un avis sur des compétences transversales et le proviseur ou la proviseure adjointe donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève via une **fiche Avenir**
- La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par les élèves et leurs familles sur [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) à **partir du 02 juin 2026**

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** : une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** : quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** : demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** : renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
  - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
  - participation aux cordées de la réussite
  - certification des compétences numériques (Pix)

Remarque : le dernier bulletin de la classe de terminale peut servir si l'étudiant se réoriente après sa première année d'étude ou s'il participe à la phase complémentaire !

The background features a smooth gradient from light blue on the left to light orange on the right. In the top-left corner, there are several overlapping, curved, light blue lines that sweep downwards and to the right. In the bottom-right corner, there are several overlapping, curved, light orange lines that sweep upwards and to the left.

**Questions ?**

# ETAPE 3 – REPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION - PHASE PRINCIPALE

**Dates** : du 02 juin au 11 juillet 2026

# Le mécanisme de choix

---

Avant le démarrage de la phase d'admission (2 juin), il faut repenser aux vœux, à ceux qui intéressent vraiment les candidats car il faudra faire un choix.



Les candidats reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.

Les candidats doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier. En l'absence de réponse, la proposition est retirée.

# Les différentes réponses possibles des établissements

---

- **Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI,**

## ***Oui***

*vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués.*

## ➤ **En liste d'attente**

➤ *vous êtes sur liste d'attente et avez connaissance de votre position sur celle-ci.*

## ➤ **Non**

➤ *vous êtes refusé dans cette formation.*

- **Pour une formation non sélective (licence, etc) :**

## **Oui**

vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués.

## ➤ **Oui-si**

➤ *vous avez une proposition d'admission avec parcours adapté avec des remises à niveau.*

## ➤ **En liste d'attente**

➤ *vous êtes sur liste d'attente et avez connaissance de votre position sur celle-ci.*

# Répondre aux propositions

---

- **Pour les propositions « oui » ou « oui-si » :**

- Si cette proposition vous plaît, vous pouvez l'accepter tout de suite.
- Si vous avez plusieurs propositions « oui » ou « oui-si » : vous ne pouvez en accepter qu'une seule et devez donc choisir celle que vous préférez et refuser les autres (vous libérez ainsi des places pour les autres candidats).

- **Pour les vœux en attente :**

- Vous pouvez choisir de **conserver vos vœux en attente** s'ils vous intéressent plus que la proposition d'admission que vous avez acceptée. Vous devez le préciser sur votre dossier **en cliquant sur « je maintiens »**. Pour chaque vœu en attente votre position dans la liste d'attente sera affichée et actualisée tous les jours.

Statut **EN ATTENTE**

Ma position actuelle dans la liste d'attente **132**

Phase **PRINCIPALE**

- **Si dans un premier temps vous n'avez que des réponses « en attente »** : elles sont automatiquement conservées. Votre position dans la liste d'attente est affichée pour chacun de vos vœux. Cette situation pourra évoluer rapidement : des places vont se libérer au fur et à mesure.

# Le calendrier

- du 02 juin au 11 juillet 2026 **inclus** : réponses des établissements de formation. **Attention** aux délais de réponse de votre part !
- Pour une proposition reçue le **02 ou 03 juin**, vous avez **jusqu'au 04 Juin à 23h59** pour répondre,
- Pour une proposition reçue à partir du **04 juin 2025**, vous disposez de **2 jours** pour répondre.



Statut **PROPOSITION D'ADMISSION** Réponse de la formation **OUI** Phase **PRINCIPALE**

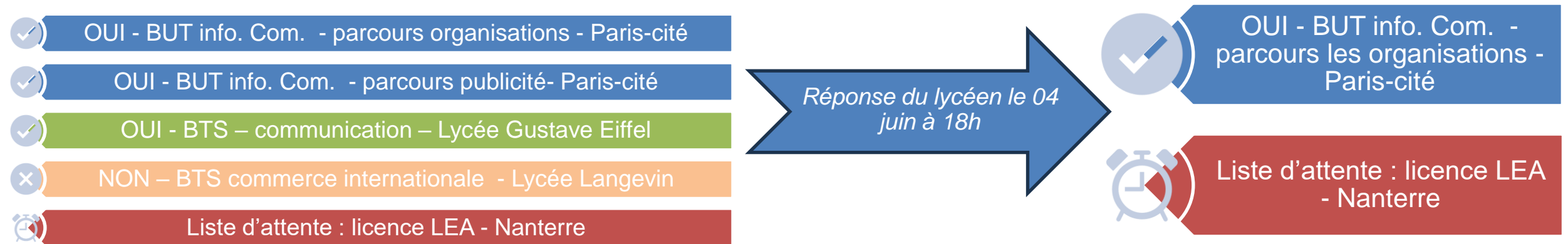
I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37)  
BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle

Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : **▲ 05 JUN 23H59 (HEURE DE PARIS)**

**Répondre**

- **À noter : les délais de réponse sont suspendus pendant les épreuves écrites du bac :**
  - du **12 au 19 juin 2026**, pendant **les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique**, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.
  - le **24 juin 2026**, pendant **les épreuves du baccalauréat professionnel**, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves

# Exemple



*En bleu les **réponses du 02 juin** => le candidat ne doit conserver qu'un seul « oui » et doit répondre avant le 4 juin à 23h59*

*En vert le **03 juin un vœu en liste d'attente devient oui** => le candidat doit à nouveau ne conserver qu'un seul « oui » et devra faire le choix avant le 5 juin 23h59 entre le BUT info.com de Paris-Cité et le BTS Communication du lycée Eiffel*

*Tant que le candidat n'a pas accepté définitivement un vœu, il peut conserver ceux qui sont encore en attente*



Questions ?

# Une ambition depuis 2025 : Accélérer le rythme

---

Entre le 5 et le 8 juin 2026, il sera demandé aux lycéens **de classer les vœux** en attente qu'ils souhaitent conserver

- ❖ **L'objectif** : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2026
- ❖ Les lycéens doivent classer leurs vœux en attente en fonction des formations qu'ils préfèrent ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser c'est : parmi mes vœux en attente, dans laquelle est ce que je me projette le plus l'année prochaine ?
- ❖ Les formations n'auront jamais accès au classement des lycéens.
- ❖ Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation.

# Le mécanisme

---

**Lorsqu'un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu qu'il a classé :**

- *Il peut accepter ou refuser la proposition : tous les vœux moins bien classés seront supprimés.*
- **S'il la refuse**, *il conserve ses vœux mieux classés*
- **S'il l'accepte :**           => *il peut l'accepter définitivement - dans ce cas tous ses autres vœux en attente disparaissent*  
  => *OU il peut l'accepter tout en conservant ses autres vœux mieux classés dans sa liste de classement.*

**Par exemple**, *une fois le classement de vos vœux en attente pris en compte, si vous recevez une proposition d'admission pour votre vœu classé en 2<sup>ème</sup> position, vos vœux en position 3, 4, 5... seront supprimés automatiquement..*

*Si vous acceptez cette proposition, elle remplacera éventuellement un vœu que vous aviez accepté provisoirement.*

*Vous pouvez accepter ce vœu tout en conservant le vœu que vous aviez classé en première position.*

# Pour les lycéens qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

---

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives seront accompagner au sein du lycée Eiffel par leur professeur principal. Ils peuvent également faire des démarches auprès du CIO de Rueil-Malmaison (Route de l'Empereur à côté du collège Jules Vernes).
- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**
- **À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier Parcoursup **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

# Synthèse

---

> **Le lycéen reçoit une seule ou plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**

S'il reçoit une proposition : il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)

S'il en reçoit plusieurs : il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente. Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)

S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses «en attente» :** des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats. Rappel : entre le 5 et le 8 juin 2026 : le lycéen classe ses vœux en attente

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives) :** Il doit envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2026. **A savoir:** la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes.

# L'inscription administrative

---

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir obtenu son baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

## **Points de vigilances :**

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

The background features a smooth gradient from light blue on the left to light orange on the right. In the top-left corner, there are several overlapping, curved, light blue lines that sweep across the frame. Similarly, in the bottom-right corner, there are several overlapping, curved, light orange lines that sweep across the frame.

Questions ?